

Dimanche 27 novembre 2011
de 8 heures à 20 Fiera di Padova

ON VOTE



DROITS DANS LA COMMUNE

Commission de la représentation
des Citoyens et des étrangers
résidents à Padoue

Commune de Padoue
Secteur du Bureau du Maire
Unité de Projet Accueil et Immigration



LA COMMISSION

Qu'est ce que c'est: c'est un organe officiel de représentants des citoyens non communautaires et des apatrides résidant légalement à Padoue et n'ayant pas acquis la nationalité italienne.

La Fonction: c'est un organe de consultation pour le Maire, la junta municipale, le conseil municipal, les commissions du conseil municipal et les conseils des Quartiers. A ces différentes instances, la commission peut présenter son avis sur les points à délibérer et peut soumettre ses propres propositions sur tout ce qui touche la vie administrative de la ville de Padoue.

La Composition: il est composé de 5 à 25 membres élus, aux quels s'ajoutent le Maire (ou son délégué), un Conseiller municipal de la majorité et un autre de la minorité. Les membres élus doivent représenter les deux genres (masculin, féminin) pour au moins 25% et doivent être des ressortissants d'au moins 4 sur 5 des zones suivantes: Afrique du Nord et Moyen Orient, Afrique Sub-saharienne, Amérique, Asie et Océanie, Europe non UE.

Le Rôle: le/la Président(e) ou le/la Vice Président(e) de la Commission participe au Conseil municipal avec droit de parole mais sans droit de vote et présente des éventuelles propositions à la Commission du conseil municipal. La Commission, à travers un membre délégué, participe également aux commissions du conseil municipal et les conseils des Quartiers, avec droit de parole mais sans droit de vote.



L'ÉLECTION

Qui doit voter: tous les citoyens majeurs légalement résidant dans la ville de Padoue à la date de l'organisation des élections, les citoyens non communautaires ou apatrides et dépourvus de nationalité italienne.

Qui peut être élu: tous les citoyens majeurs légalement résidant dans la Province de Padoue à la date de l'organisation des élections, les citoyens non communautaires ou apatrides et dépourvus de nationalité italienne.

Quand et où on va voter: dimanche 27 novembre 2011, de 8 à 20 heures auprès de Fiera di Padova.

Pour la candidature: chaque candidature doit être signée par 20 différents électeurs (un électeur peut soutenir seulement un candidat). Les signatures doivent être authentifiées par un agent publique (même par un Conseiller municipal). **Les demandes devront être présentées jusqu'au 18 octobre 2011.**

Comment voter: les candidats sont répertoriés sur le même bulletin, chacun avec un symbole attribué par la commission électorale. Par exemple: □ Mario Rossi, Senegal (Africa sub sahariana) □ Carla Bianchi, Cina (Asia et Oceania)

Le symbole identifie le candidat même pour d'éventuelles personnes qui ne savent pas lire. Chaque électeur peut exprimer au maximum une préférence (un X sur le nom ou sur le symbole).

Qui est élu: les 10 premiers élus sont ceux qui ont reçu plus de voix dans chacune des 10 nationalités les plus représentées à Padoue (Moldavie, Albanie, Ukraine, Maroc, Tunisie, Nigeria, Philippines, Chine, Bangladesh, Sri Lanka). Les autres sont élus sur base des préférences, quelque soit leur nationalité, jusqu'au quinzième. Si les quotas des genres et les représentations géographiques sont respectées la commission est élue, autrement on intègre des membres jusqu'au maximum de 25 personnes pour atteindre le nombre préétabli.

Quorum: pour que l'élection soit valable il faut qu'il ait voté au moins 15% des ayants droit (environ 2500 personnes).



A graphic illustration of a red pencil with a silver eraser and a pink eraser, pointing towards a form. The form is divided into three horizontal sections. The top section contains a grey circle and a horizontal line. The middle section contains a pink circle with a black 'X' over it, followed by the text "PRÉNOM ET NOM" and "NATIONALITÉ" on two lines, and another horizontal line. The bottom section contains a grey circle and a horizontal line.

INFO ET CONTACTS

Unité de Projet Accueil et Immigration
Secteur Bureau du Maire

Téléphone: 049 8205091

e-mail: commissionestranieri@comune.padova.it

